



Industrie  
Canada

Industry  
Canada

# Plan d'action 2000-2003

## Industrie Canada

Application de l'article 41 de la  
*Loi sur les langues officielles*

Canada

# Plan d'action 2000-2003

## Industrie Canada

Application de l'article 41 de la  
*Loi sur les langues officielles*

Le ministre de l'Industrie,



---

John Manley

Le 30 juin 2000

---

Date

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (<http://www.ic.gc.ca/fpublications>).

On peut obtenir cette publication sur demande en médias substitués. Communiquer avec le Centre de diffusion de l'information dont les coordonnées suivent.

Pour obtenir des exemplaires du présent document, s'adresser également au Centre :

Centre de diffusion de l'information  
Direction générale des communications  
Industrie Canada  
Bureau 205D, tour Ouest  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466  
Télécopieur : (613) 954-6436  
Courriel : [publications@ic.gc.ca](mailto:publications@ic.gc.ca)

#### **Autorisation de reproduction**

Sauf indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en totalité ou en partie et par tout moyen, sans frais et sans autre autorisation d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée dans le but d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit identifié comme étant la source de l'information et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle de l'information reproduite ni comme ayant été faite en association avec Industrie Canada ou avec l'approbation de celui-ci.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication dans un but commercial, veuillez envoyer un courriel à : [copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca](mailto:copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca)

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue C2-502/2000  
ISBN 0-662-65056-5  
53142 B

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Préambule .....  | 1  |
| Sommaire .....   | 2  |
| Section I : Renseignements généraux .....                                      | 4  |
| Section II : Besoins des communautés .....                                     | 6  |
| Section III : Contenu du Plan d'action et échéancier .....                     | 11 |
| Partie I : Plan d'action national .....  | 14 |
| Partie II : Plans d'action régionaux .....                                     | 32 |
| Plan de diffusion .....  | 46 |
| Signature .....  | 46 |
| Commentaires : Que pensez-vous du Plan d'action? .....                         | 47 |
| Annexe : Liste des programmes, des personnes-ressources et des sites Web ..... | 48 |

## Préambule

**Visées d'Industrie Canada pour l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* :**

*Industrie Canada s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance du français et de l'anglais et leur usage dans la société canadienne grâce à ses programmes et services.*

## Sommaire

Le présent plan d'action se conforme au cadre de présentation adopté par l'ensemble des ministères et organismes fédéraux tenus de soumettre des plans d'action en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et de rendre compte de leur exécution.

La Partie I décrit les programmes, activités et services offerts par Industrie Canada aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. La Partie II traite des efforts déployés par les bureaux régionaux du Ministère.

Dans les Partie I et Partie II, les programmes, services et activités d'Industrie Canada sont présentés sous forme de tableaux établis selon les six objectifs du Ministère et les six besoins et priorités reconnus des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les cinq objectifs stratégiques du Ministère sont les suivants : **l'innovation, la connectivité, le marché, l'investissement et le commerce**. Industrie Canada s'est en outre fixé comme objectif général de mieux saisir les besoins et les priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de faire en sorte que ces dernières connaissent mieux le Ministère.

Voici les six besoins et priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire présentés dans les tableaux :

- a) S'assurer qu'Industrie Canada soit davantage sensibilisé et réceptif aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire et qu'il soit conscient des obligations qui lui incombent en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.
- b) Faire en sorte que les communautés de langue officielle en situation minoritaire connaissent mieux les programmes, les activités et les services d'Industrie Canada et qu'elles en profitent davantage.
- c) Soutenir et accroître la participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'économie du savoir.
- d) Favoriser l'essor des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les milieux ruraux.
- e) Développer l'industrie touristique dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- f) Intégrer les jeunes au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Afin de surveiller l'exécution du présent plan d'action, Industrie Canada s'est donné un premier cadre d'évaluation qui sera mis en œuvre en 2000-2001. Grâce à cela, Industrie Canada pourra préciser encore davantage les besoins des communautés et leur proposer des programmes et des services mieux adaptés à leurs besoins.

# Section I : Renseignements généraux

## 1. Nom de l'organisme

Industrie Canada  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Site Web : <http://www.ic.gc.ca>  
Courriel : [hotline.service@ic.gc.ca](mailto:hotline.service@ic.gc.ca)  
Téléphone : 1 800 328-6189

## 2. Brève description du mandat de l'organisme

### Mandat du Ministère

Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir, et d'améliorer ainsi la qualité de vie au pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère contribue à stimuler l'essor économique afin :

- C de procurer aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- C de favoriser la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la productivité;
- C de donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel.

### Priorités

Pour accomplir son mandat, Industrie Canada s'est donné cinq objectifs stratégiques :

- C améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation;
- C faire du Canada le pays le plus branché du monde;
- C créer un marché équitable, efficace et concurrentiel;
- C promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger;
- C travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux.

Dans le cadre de son mandat et étant donné ses cinq objectifs stratégiques, Industrie Canada offre des programmes et des services nationaux à une clientèle qui comprend des entreprises, des associations et

des consommateurs. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire font partie de la clientèle cible de la plupart des programmes et services du Ministère.

Dans le Discours du Trône du 13 octobre 1999, le gouvernement a énoncé plusieurs de ses priorités nationales. Certains des engagements qu'il a pris, notamment pour ce qui est de l'éducation des enfants et des jeunes et de la mise en place d'une économie dynamique, ont de l'importance pour Industrie Canada, car ils sont liés au branchement à l'autoroute de l'information d'un plus grand nombre de collectivités et de jeunes, à la promotion du commerce et des investissements, au soutien de l'innovation et à l'amélioration de la structure de l'information au Canada. Ce dernier point comprend la possibilité pour tous les Canadiens d'avoir accès en direct, au plus tard en 2004, aux renseignements et aux services du gouvernement à toute heure du jour ou de la nuit et en tout lieu.

Des foires-info sont présentées par les organismes de développement économique régional : Diversification de l'économie de l'Ouest, Développement économique Canada (au Québec) et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique dans leurs régions respectives, par Industrie Canada dans le Sud de l'Ontario et dans la région du Nord et par FedNor dans le Nord de l'Ontario. Soulignons que des lignes directrices ont été établies afin d'assurer, lors de ces activités, le respect des exigences de la *Loi sur les langues officielles* pour ce qui est de la publicité, du matériel promotionnel et des produits de communication. Ces lignes directrices témoignent de l'engagement du gouvernement du Canada de diffuser l'information aux Canadiens dans la langue de leur choix.

### **3. Responsables du dossier**

|                      |  |                       |
|----------------------|--|-----------------------|
| Jean-Claude Bouchard | Sous-ministre adjoint, Opérations        | Tél. : (613) 954-3405 |
| Dominique Veilleux   | Gestionnaire, Coordination nationale     | Tél. : (613) 954-4083 |
| Louise Fournier      | Agente de projet, Coordination nationale | Tél. : (613) 957-8509 |
| Frances McRae        | Atlantique                               | Tél. : (506) 851-6087 |
| Patricia Babineau    | Atlantique                               | Tél. : (506) 851-6519 |
| Mary Bourdon         | Québec                                   | Tél. : (514) 283-3099 |
| Simone Pertuiset     | Ontario                                  | Tél. : (416) 952-1603 |
| Linda Ménard         | FedNor                                   | Tél. : (705) 671-0720 |
| Bernard Pilon        | Prairies et région du Nord               | Tél. : (780) 495-4418 |
| Aurora Opazo Saez    | Pacifique                                | Tél. : (604) 666-1404 |

### **4. Période visée par le Plan d'action**

2000–2003

## Section II : Besoins des communautés

### 5. Moyens pris pour cerner les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire sur les plans national et régional

#### a) Rencontres officielles organisées par Patrimoine canadien

Les rencontres officielles organisées par Patrimoine canadien depuis 1995 entre les groupes et associations des communautés et les ministères fédéraux sont le principal moyen emprunté pour cerner les besoins des communautés. Ces consultations ont permis d'engager un dialogue dans le cadre duquel les communautés expriment leurs besoins et Industrie Canada fait valoir ses priorités, ses programmes et ses services.

#### b) Échanges avec les chefs de file des communautés

Industrie Canada tire encore aujourd'hui profit des suggestions formulées par de nombreux chefs de file des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les liens personnels qui se sont tissés au fil des ans ont conduit à une meilleure compréhension, d'une part, des besoins des communautés et, d'autre part, des capacités et contraintes d'Industrie Canada.

#### c) La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA)

La FCFA, l'organisme parapluie représentant les communautés francophones hors Québec, a analysé une des premières séries de plans d'action. Les conclusions de son analyse et ses suggestions ont été communiqués au Comité mixte permanent des langues officielles de la Chambre des communes et du Sénat. Des représentants de la FCFA ont également fait une présentation au Conseil de gestion d'Industrie Canada et ils ont rencontré des hauts fonctionnaires à plusieurs reprises. Lors de ces rencontres, les représentants de la FCFA ont pu exposer leurs préoccupations et leurs priorités.

#### d) Le rapport du Commissaire aux langues officielles

Le *Rapport annuel du Commissaire aux langues officielles* et les études spéciales qui s'y rattachent, notamment *Le gouvernement du Canada et le français sur Internet*, ont permis à Industrie Canada de se faire une idée plus claire des problèmes éprouvés par les communautés de langue officielle en situation minoritaire et de recueillir de nombreuses suggestions concernant la prestation des programmes et des services qui leur sont destinés.

**e) Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne**

Industrie Canada, membre de ce comité, collabore avec les ministères et organismes fédéraux et les chefs de file des communautés à l'élaboration de stratégies de développement de ressources humaines visant à favoriser le développement économique des collectivités francophones hors Québec. D'ailleurs, un plan d'action stratégique, aux priorités claires, a été élaboré conjointement.

Le comité a constitué quatre tables sectorielles, dans les domaines de l'économie du savoir, du développement rural, du tourisme et de l'intégration des jeunes au développement économique. Chaque table regroupe un nombre égal de représentants du gouvernement et des collectivités et donne l'occasion de mieux définir et de promouvoir les besoins des communautés francophones en situation minoritaire.

Développement des ressources humaines Canada organise, pour les membres du Comité national, des rencontres avec des représentants des communautés de toutes les régions du Canada auxquelles Industrie Canada participe.

**f) Le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO)**

Cette nouvelle initiative de Patrimoine canadien a pour but de renforcer les activités interministérielles et de favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Industrie Canada, de concert avec Patrimoine canadien et d'autres organismes fédéraux, cherchera à appuyer ces communautés et à créer de nouveaux partenariats. Par exemple, au Québec, Industrie Canada et Développement économique Canada pour les régions du Québec veilleront ensemble à ce que soit examiné attentivement, dans le cadre de ce nouveau programme, le développement économique des collectivités anglophones du Québec.

**g) Rapports**

De nombreux rapports (p. ex., Fontaine, Savoie et Simard) font des recommandations sur la façon de mieux servir les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

## **h) Réunions interministérielles**

Les réunions interministérielles ont permis à Industrie Canada de concert avec d'autres ministères et organismes fédéraux de répondre aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire, d'élaborer des projets particuliers, ainsi que d'échanger des informations, des leçons ou de meilleures pratiques.

## **6. Principaux besoins sur les plans national et régional**

Dans le cadre de son plan d'action de 1997-2000, Industrie Canada avait consulté les communautés de langue officielle en situation minoritaire et des ministères et organismes fédéraux ainsi que cerné six besoins ou priorités à l'égard desquels il pouvait intervenir en vertu de son mandat. Ainsi, Industrie Canada devait avant tout veiller à ce que les communautés :

- C obtiennent de l'information sur les programmes et les services d'Industrie Canada;
- C participent pleinement aux programmes et aux services d'Industrie Canada;
- C utilisent l'autoroute de l'information;
- C renforcent leur vie économique;
- C développent leur esprit d'entrepreneuriat, particulièrement chez les jeunes;
- C développent leur industrie touristique.

Même si ces priorités n'ont pas changé, à l'issue des consultations avec les communautés et de discussions au sein d'Industrie Canada, elles ont été précisées et elles sont davantage ciblées dans le Plan d'action de 2000-2003. Elles ont été subdivisées en deux catégories :

- C Les priorités visant à favoriser une meilleure compréhension a) par Industrie Canada des besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire et b) par les communautés de langue officielle en situation minoritaire du rôle qu'Industrie Canada peut jouer en vue de combler ces besoins.
- C Les priorités ou besoins exposés par les communautés de langue officielle en situation minoritaire qui sont directement liés à la promotion de leur épanouissement et de leur dynamisme, à savoir c) la participation à l'économie du savoir, d) le développement des collectivités rurales, e) le développement de l'industrie touristique, et f) l'intégration des jeunes au développement économique.

Afin d'utiliser le présent Plan d'action pour appliquer l'article 41, les six besoins ou priorités ont été exprimés sous la forme d'objectifs :

- a) **S'assurer qu'Industrie Canada soit davantage sensibilisé et réceptif aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire et qu'il soit conscient des obligations qui lui incombent en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.**

La première série de plans d'action a fait ressortir la nécessité de : a) rehausser, au Ministère, l'importance des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de leurs besoins; b) promouvoir les Protocoles d'entente conclus avec les représentants des organisations francophones en situation minoritaire; c) tenir compte des communautés de langue officielle en situation minoritaire comme clientèle cible au moment de la conception et de la mise en œuvre des programmes et des services du Ministère.

- b) **Faire en sorte que les communautés de langue officielle en situation minoritaire connaissent mieux les programmes, les activités et les services d'Industrie Canada et qu'elles en profitent davantage.**

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont toujours besoin d'information sur les programmes et les services d'Industrie Canada. Ce dernier doit donc s'assurer que les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont rapidement et facilement accès à tous ses programmes et services. Compte tenu de la diversité et de la répartition géographique des communautés, de même que de leurs besoins, le Ministère doit déployer des efforts particuliers pour diffuser cette information et veiller à ce qu'elle soit accessible facilement.

- c) **Soutenir et accroître la participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'économie du savoir.**

Dans leurs collectivités, les communautés de langue officielle en situation minoritaire doivent avoir l'occasion de participer à l'économie du savoir. Industrie Canada peut les épauler à cet égard en leur facilitant l'accès et en soutenant leur participation à l'économie du savoir, tout particulièrement grâce à son objectif « Connectivité ».

**d) Favoriser l'essor des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les milieux ruraux.**

Bon nombre de communautés de langue officielle en situation minoritaire sont installées dans des régions rurales, souvent éloignées et dépourvues des avantages économiques de l'urbanisation. En concevant les programmes et services de soutien au développement économique des collectivités rurales, Industrie Canada doit tenir compte des besoins particuliers des communautés de langue officielle en situation minoritaire en milieu rural.

**e) Développer l'industrie touristique dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.**

Le tourisme est l'outil de développement économique par excellence des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il leur permet en outre de faire valoir leur richesse culturelle et de projeter, à l'échelle nationale, l'image d'une collectivité dynamique.

**f) Intégrer les jeunes au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire.**

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire estiment que, pour survivre en tant qu'entité culturelle, elles doivent intégrer les jeunes aux activités économiques de leurs collectivités et leur proposer un premier emploi ou la possibilité de devenir des entrepreneurs.

## Section III : Contenu du Plan d'action et échéancier

- 7. a) **Mesures (nationales et régionales) envisagées par l'organisme pour répondre aux besoins des communautés**
- b) **Échéancier de chacune des mesures**
- c) **Moyens prévus pour faire connaître les programmes et services de l'organisme au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire**

La Partie I décrit les programmes et les services d'Industrie Canada relatifs aux besoins et priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les mesures proposées à l'égard de ces besoins et priorités sont présentées en fonction des cinq objectifs stratégiques d'Industrie Canada, soit **l'innovation, la connectivité, le marché, l'investissement et le commerce**, auxquels s'ajoute l'objectif **général** du Ministère, à savoir une meilleure compréhension mutuelle entre Industrie Canada et les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La Partie II fait un survol des plans régionaux, présentés selon la même structure qu'à la Partie I.

Les tableaux ont été établis en fonction des six besoins ou priorités reconnus et de l'objectif stratégique ou général visé. Les programmes, activités et services qui répondent à un besoin ou à une priorité établi à la lumière de l'article 41 font aussi l'objet d'une description. Les indicateurs de rendement ne sont pas mentionnés dans les tableaux, puisqu'ils ont déjà été définis dans le cadre d'évaluation établi pour chaque programme, activité ou service. Les activités permanentes ne comportent pas d'échéance.

Industrie Canada a élaboré un premier cadre d'évaluation de ses activités au titre de l'application de l'article 41, cadre établissant des liens entre les programmes, les services et les activités exposés dans le présent plan et permettant de déterminer dans quelle mesure le Ministère a réussi à appliquer les dispositions de l'article 41.

Les renseignements relatifs à chaque programme, service ou activité sont décrits en annexe. Si aucun nom n'est indiqué, il suffit de consulter le site Web ou de communiquer avec l'agent responsable de votre bureau régional.

À noter que les cinq objectifs stratégiques et l'objectif général du Ministère n'englobent pas tous les besoins et priorités cernés par les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Parfois, ces besoins ou priorités correspondent à un objectif stratégique particulier d'Industrie Canada. Parfois, ils

s'inscrivent dans l'objectif général que s'est fixé Industrie Canada relativement à l'application de l'article 41, soit de mieux faire connaître ses programmes et d'en arriver à mieux saisir les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Par ailleurs, le présent document ne traite pas d'un certain nombre d'activités d'Industrie Canada qui ont des répercussions favorables sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Citons à titre d'exemple, les nombreuses consultations menées par le Ministère pour élaborer des politiques ou des textes législatifs, pour promouvoir et défendre les droits des communautés ou encore les activités menées en vue de favoriser le développement industriel, même si à chaque fois, Industrie Canada s'emploie à y faire participer des clients des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

## **8. Moyens prévus pour mesurer l'atteinte des résultats escomptés**

### **a) Examen du rendement**

Industrie Canada procédera, en 2000-2001, à l'évaluation de la mise en œuvre du présent plan d'action. Ainsi, le Ministère pourra mieux cerner les besoins des communautés et proposer des programmes et services adaptés à leurs besoins.

### **b) Comité de suivi**

Industrie Canada a formé un comité de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action. Ce comité, présidé par le sous-ministre adjoint, Opérations, se réunira une fois l'an pour évaluer l'exécution du Plan d'action et déterminer dans quelle mesure Industrie Canada a assumé les obligations qui lui incombent en vertu de l'article 41.

### **c) Vérification**

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation examinera le respect des engagements énoncés dans le Plan d'action au moment de faire une vérification fonctionnelle des bureaux régionaux.

### **d) Évaluation**

Plusieurs gestionnaires de programmes tiennent compte, dans leur grille d'évaluation, de l'incidence de leurs programmes sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Industrie Canada continuera de demander aux gestionnaires d'inclure cet élément dans leur cadre d'évaluation, s'il y a lieu.

**e) Satisfaction de la clientèle**

Industrie Canada consultera les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les gestionnaires de programmes ministériels afin de déterminer si et dans quelle mesure les clients sont satisfaits du Plan d'action. En 2000-2001, des normes de service seront élaborées en consultation avec les clients afin de déterminer si le Ministère est sur la bonne voie.

**f) Intégration de la Partie VII dans les plans d'activités**

Industrie Canada intégrera la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* dans son plan d'activités et son cadre de responsabilisation. Les régions et les secteurs seront priés de faire de même.

**g) Rapport annuel sur les réalisations**

Industrie Canada établira un rapport annuel sur ses réalisations et le transmettra à Patrimoine canadien qui le déposera à la Chambre des communes. Seront décrits dans ce document les activités menées par le Ministère, la nature de ses rapports avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les résultats obtenus.

**9. Ressources, financières et autres, affectées à la réalisation du Plan d'action**

Dans le présent Plan d'action, il est entendu que les ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes, des services et des activités faisant l'objet d'une description détaillée aux Parties I et II proviendront des budgets existants.

## Partie I : Plan d'action national

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Objectif stratégique 1: Innovation</b><br/>Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation</p>   |  |
| <p><b>Principaux résultats de l'objectif stratégique 1</b></p>  |  |
| <p>C Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant.</p> <p>C Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités.</p> <p>C Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens.</p> |  |
| <p><b>Engagements découlant de l'article 41</b></p>   |  |
| <p>Besoins et priorités</p>   | <p>Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)</p>   |
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada</p>  | <p>C Aucun des programmes, activités ou services mentionnés en rapport avec l'objectif stratégique de l'innovation ne vise expressément les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Celles-ci peuvent toutefois prendre part à n'importe quel programme d'Industrie Canada, comme Partenariat technologique Canada ou TechSource de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire peuvent également participer aux programmes nationaux expressément conçus pour répondre à des besoins semblables aux leurs, notamment le développement rural, le tourisme ou l'intégration des jeunes au développement économique.</p> |

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <p>Besoins et priorités</p>   | <p>Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)</p>   |
| <p>2. Développement rural</p> | <p><b>Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)</b></p> <p>Ⓒ Les SADC aident les Canadiens des régions rurales et des petites villes à développer l'économie locale et à la diversifier et elles offrent entre autres aux entreprises, nouvelles ou déjà établies, du financement et des services de planification d'entreprise. Les SADC sont administrées par des conseils communautaires et gérées par les agences de développement économique régional, sauf celles de l'Ontario qui sont gérées par FedNor.</p> |

## Objectif stratégique 2 : Connectivité

Faire du Canada le pays le plus branché du monde

### Principaux résultats de l'objectif stratégique 2

- C Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible.
- C Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique.
- C Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne.
- C Offrir en ligne aux Canadiens des renseignements et des services fédéraux clés.

### Engagements découlant de l'article 41

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)  |
|---|--|
| 1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada | <b>Communications</b> <ul style="list-style-type: none"><li>C Un guide Internet destiné aux utilisateurs francophones, contenant des liens avec des sites présentant de l'intérêt pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, a été créé. On pourra le consulter sur le site Web Un Canada branché.</li><li>C La page Cas de réussite : Industrie Canada du site ministériel, comporte des liens à des cas où la promotion des services Internet auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire a été couronnée de succès. Pour faire un tour d'horizon de ces cas de réussite, consultez le site :<br/><b><a href="http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/icpages/Cas-de-reussite">http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/icpages/Cas-de-reussite</a></b></li></ul> |

|  |  |
|--|--|
| <p>Besoins et priorités</p>  | <p>Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)</p>   |
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada (suite)</p> | <p><b>Commission canadienne du tourisme (CCT)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Le site Internet de la CCT, destiné aux entreprises et aux consommateurs, offre de l'information sur des voyages et sur les activités de la CCT. On y trouve en outre des liens avec d'autres sites Web consacrés aux voyages et au tourisme. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire qui ont créé des sites Web pour promouvoir des produits touristiques sont invitées à en aviser la CCT, qui diffusera l'information gratuitement sur le site réservé aux entreprises et le fera contre rétribution sur celui qui est réservé aux consommateurs.</li> </ul>   |
| <p>2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir</p>  | <p><b>Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Les partenaires qui garantissent l'accès régional tiennent compte, dans le réseau, des intermédiaires offrant des services aux entreprises dans la langue de la minorité et ils les soutiennent, lorsqu'il y a de la demande et de l'intérêt.</li> <li>Ⓒ Des activités promotionnelles sont orientées vers les communautés de langue officielle en situation minoritaire (p. ex., prise de contact avec les communautés, promotion des services des CSEC, participation à des foires commerciales et à des séminaires).</li> <li>Ⓒ Les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont prises en considération lors des consultations et des évaluations et elles sont invitées à participer aux conseils consultatifs des entreprises, où il y en a.</li> <li>Ⓒ L'information bilingue fournie aux entreprises est améliorée grâce à de nouveaux produits nationaux et des CSEC (par exemple, Info-Guide - Commerce électronique et Plan d'affaires interactif, tous deux élaborés au cours de l'année financière 1999-2000).</li> </ul> |

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)  |
|---|--|
| <p>2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir (suite)</p> | <p><b>VolNet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Trente organismes d'exécution de VolNet sont en voie d'être établis à l'échelle du pays afin d'aider les organismes bénévoles à se brancher à Internet, notamment en leur fournissant du matériel informatique, des services de soutien du réseau et d'apprentissage. Au plus tard le 31 mars 2001, 10 000 organismes bénévoles auront été branchés à Internet. À cet égard, les communautés de langue officielle en situation minoritaire viennent en tête des priorités.</li> <li>Ⓒ La tâche de soutenir les organismes bénévoles francophones hors Québec a été confiée à une agence nationale francophone et à deux agences provinciales francophones hors Québec.</li> <li>Ⓒ Le fournisseur de matériel informatique désigné offre des services bilingues d'un bout à l'autre du Canada.</li> <li>Ⓒ Des ateliers seront organisés dans la langue des organismes de langue officielle en situation minoritaire.</li> </ul> <p><b>Programme des Collections numérisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Ce programme, qui accorde une attention particulière aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, continuera à financer chaque année environ dix projets de numérisation dans ces communautés. Ces projets permettront de montrer dans Internet la diversité culturelle et linguistique de ces collectivités. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du programme et de ses projets, il suffit de visiter le site Web.</li> </ul> |

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)  |
|---|--|
| <p>2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir (suite)</p> | <p><b>Francommunautés virtuelles</b></p> <p>Ⓒ Ce programme vise à renforcer le dynamisme des collectivités francophones et acadiennes du Canada. Le projet pilote de trois ans est conçu pour aider les collectivités francophones et acadiennes à se relier électroniquement entre elles, avec le reste du Canada et du monde, par le truchement d'Internet, et à mettre au point de nouvelles applications, de nouveaux services et un nouveau contenu en direct et en français. Jusqu'à la fin de l'année financière 2000-2001, le programme financera annuellement quelque 20 à 30 projets provenant de toutes les régions du pays. Une évaluation, à l'issue de laquelle Industrie Canada décidera si le programme doit être renouvelé ou élargi, sera menée à l'automne 2000. On trouvera des renseignements à cet égard dans le site Web du programme.</p> <p><b>Secteur de l'industrie</b></p> <p>Ⓒ Les communautés de langue officielle en situation minoritaire pourront participer à des expositions, des conférences et des ateliers de sensibilisation.</p> <p><b>Strategis</b></p> <p>Ⓒ <i>Strategis</i> est la plus importante source d'informations d'affaires en ligne du Canada.</p> <p>Ⓒ Les séances d'information et la formation sont offertes dans les deux langues officielles.</p> |

|   |   |
|---|---|
| <p>Besoins et priorités</p>   | <p>Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)</p>  |
| <p>2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir (suite)</p> | <p><b>Programme des ordinateurs pour les écoles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Quelque 250 000 ordinateurs seront livrés à des écoles et à des bibliothèques d'un peu partout au pays d'ici le 31 mars 2001. Pour obtenir des renseignements sur le programme, il suffit de téléphoner ou de consulter le site Web.</li> <li>Ⓒ Les responsables du programme tiendront compte de la participation des écoles des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</li> <li>Ⓒ Industrie Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ont convenu de remettre des ordinateurs excédentaires à des organismes bénévoles de communautés de langue officielle en situation minoritaire.</li> </ul> |

|   |  |
|---|--|
| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)  |
| <p>2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir (suite)</p> | <p><b>Programme d'accès communautaire (PAC) (régions urbaines)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ En plus de fournir aux habitants de 88 collectivités urbaines de plus de 50 000 habitants l'accès au réseau Internet à un prix abordable, ce programme propose de nouvelles façons de communiquer, d'apprendre et de faire des affaires dans l'économie du savoir d'aujourd'hui.</li> <li>Ⓒ Des ententes sont en voie d'être conclues avec les conseils scolaires et les dirigeants des bibliothèques provinciales ou les conseils des bibliothèques pour la création de 3 200 centres. Mille centres gérés par des organismes communautaires seront sélectionnés par concours.</li> <li>Ⓒ Le PAC déploie des efforts particuliers pour sensibiliser les communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'importance et à la valeur de ce programme eu égard à la réalisation des objectifs communautaires. On donne dans certains centres géographiques une série d'ateliers bilingues dont l'objet est d'inciter les communautés de langue officielle en situation minoritaire à présenter des demandes et de faire ressortir l'importance d'établir des réseaux. Des membres des collectivités ciblées participent à l'évaluation des propositions et aux recommandations sur le financement.</li> </ul> |

|                        |  |
|------------------------|--|
| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)  |
| 3. Développement rural | <p><b>Programme d'accès communautaire (PAC) (régions rurales)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Afin de faciliter l'accès des collectivités rurales à l'autoroute de l'information, le PAC finance la création de liens Internet dans des écoles, des bibliothèques communautaires ou dans d'autres endroits accessibles aux citoyens. Le PAC prévoit qu'il aura ainsi aidé 5 000 collectivités rurales à se brancher au réseau Internet d'ici l'an 2001.</li> <li>Ⓒ Le PAC déploie des efforts particuliers pour sensibiliser les communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'importance du programme. Tous les comités de sélection provinciaux comptent parmi leurs membres des représentants de ces collectivités et le service qui leur est offert est l'un des critères du cadre d'évaluation du programme.</li> <li>Ⓒ Des renseignements sur le programme de même qu'un guide d'élaboration des propositions se trouvent dans le site Web du PAC.</li> </ul> |

| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)   |
|--|---|
| <p>4. Intégration des jeunes au développement économique</p> | <p><b>Rescol</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Afin de faciliter le branchement des écoles primaires et secondaires canadiennes, y compris celles des communautés de langue officielle en situation minoritaire, 250 000 classes seront reliées au réseau Internet d'ici l'an 2001.</li> <li>Ⓒ Grâce au programme Rescol à la source, 20 000 projets d'apprentissage en direct seront mis au point d'ici le 31 mars 2001, dont 20 p. 100 proviendront de communautés de langue officielle en situation minoritaire.</li> </ul> <p><b>Programme Étudiants bien branchés (EBB)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Le EBB offre aux gens d'affaires une formation technique sur place à peu de frais et propose aux personnes âgées la possibilité de s'inscrire à un cours spécial sur l'utilisation du réseau Internet.</li> <li>Ⓒ Grâce à ses 15 centres d'administration, dont 2 centres francophones hors Québec et 1 centre anglophone au Québec, le programme veille à ce que des services de promotion et de formation, ainsi que la documentation connexe, soient offerts dans les deux langues officielles d'un bout à l'autre du pays.</li> </ul> <p><b>Programme des Collections numérisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Dans le cadre de ce programme, des jeunes (de 15 à 30 ans) sont embauchés à contrat pour créer des sites Web, ce qui leur permet de perfectionner et de mettre en pratique leurs compétences en matière de nouvelles technologies de l'information. Environ 10 p. 100 des projets sont créés par des jeunes appartenant à des communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui représentent environ 10 p. 100 des jeunes embauchés dans le cadre de ce programme.</li> </ul> |

## Objectif stratégique 3 : Marché

Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

### Principaux résultats de l'objectif stratégique 3

- C Établir des structures de marché équitables, efficaces, concurrentielles et de calibre mondial pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs.
- C S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres.
- C Renforcer la confiance dans le marché.
- C Obtenir un avantage concurrentiel en offrant des services de pointe.

### Engagements découlant de l'article 41

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)   |
|---|---|
| 1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada | <p><b>Bureau de la concurrence</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>C Des exposés seront présentés à l'échelle du pays dans l'une ou l'autre langue officielle, selon la demande des clients, sur la <i>Loi sur la concurrence</i> et les programmes de consommation. Les membres de l'auditoire seront invités à s'exprimer dans la langue de leur choix.</li></ul> <p><b>Bureau du surintendant des faillites</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>C Des exposés seront présentés à l'échelle du pays dans l'une ou l'autre langue officielle, selon la demande des clients, sur les faillites et l'insolvabilité. Les membres de l'auditoire seront invités à s'exprimer dans la langue de leur choix.</li></ul> |

| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)  |
|--|--|
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada (suite)</p> | <p><b>Bureau de la consommation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Le lancement de la Passerelle d'information pour le consommateur canadien sera souligné par des communiqués de presse et des trousseaux d'information axés sur les principaux groupes ou associations de langue officielle en situation minoritaire.</li> <li>Ⓒ On prévoit établir, pour le Carrefour des consommateurs et la Passerelle d'information pour le consommateur canadien, des liens à d'autres sites francophones.</li> </ul> <p><b>Mesures Canada</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Des brochures sur Mesures Canada et ses services seront distribuées à des groupes ou associations de langue officielle en situation minoritaire.</li> </ul> <p><b>Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Plusieurs séminaires sur la propriété intellectuelle et les sources d'information mises à la disposition des personnes intéressées seront offerts dans la langue des communautés de langue officielle en situation minoritaire, à l'échelle du Canada.</li> </ul> |

## Objectif stratégique 4 : Investissement

Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

### Principaux résultats de l'objectif stratégique 4

- C Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger.
- C Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement.
- C Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels.
- C Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones.

### Engagements découlant de l'article 41

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)   |
|---|---|
| 1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada | C Aucun des programmes, des activités ou des services découlant de l'objectif stratégique portant sur l'investissement ne vise expressément les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Celles-ci peuvent néanmoins participer à n'importe quel programme national d'Industrie Canada, comme Partenaires pour l'investissement au Canada. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire peuvent également participer aux programmes nationaux, catégorie dont font partie les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres de services aux entreprises du Canada, lesquels ont été expressément conçus pour répondre à des besoins semblables aux leurs, notamment le développement rural, le tourisme ou l'intégration des jeunes au développement économique. |

## Objectif stratégique 5 : Commerce

Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

### Principaux résultats de l'objectif stratégique 5

- C Maintenir et améliorer l'accès aux marchés.
- C Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international.
- C Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs.
- C Développer les marchés étrangers.

### Engagements découlant de l'article 41

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)   |
|---|---|
| 1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada | <b>Équipe Canada inc (ECI)</b><br>C ECI est une agence de promotion du commerce virtuel qui regroupe 23 ministères ou organismes fédéraux. ECI n'a élaboré aucun programme ou service expressément axé sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Néanmoins, elle encourage celles-ci à tirer parti de n'importe quel outil ou service commercial offert à l'échelle nationale par les partenaires de l'équipe pour fournir de l'information et des services aux entreprises canadiennes. Parmi ceux-ci, mentionnons le site Web ExportSource, service sans frais d'information sur l'exportation, et la série d'ateliers Destination : marchés internationaux. La Direction de l'intégration du commerce collaborera avec ECI à l'envoi postal d'information destinée à des organismes nationaux intéressés au commerce, qui vise à encourager les communautés de langue officielle en situation minoritaire ayant mis sur pied des entreprises à tirer profit des programmes et des services d'ECI. |

| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)  |
|--|--|
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada (suite)</p> | <p><b>Commission canadienne du tourisme (CCT)</b></p> <p>☉ Pour favoriser et promouvoir davantage les communautés culturelles francophones du Canada, la CCT continuera à subventionner l'élaboration de produits touristiques destinés aux communautés de langue officielle en situation minoritaire par le truchement des partenariats associés au Club de produits Héritage. Parmi les nombreuses activités du Club, mentionnons l'élaboration d'une carte des sites du patrimoine francophone dans l'Ouest du Canada. L'an prochain, le Club axera ses efforts à élaborer des voyages tout compris axés sur la culture française et sur l'apprentissage du français, à tirer parti de la capacité immédiate d'exporter les produits du tourisme existants et à mettre en application une nouvelle stratégie de commercialisation. Il prévoit en outre mener des consultations auprès des PME canadiennes-françaises de l'Ouest et du Nord du pays et leur offrir, outre de la formation et de solides services de communication, des services touristiques à valeur ajoutée.</p> |

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif ministériel</b>  |  |
| <b>Principaux résultats de l'objectif ministériel</b>  |  |
| <p>C Meilleure connaissance, au sein d'Industrie Canada, des engagements ministériels découlant de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> et des protocoles d'entente national et provinciaux signés avec les représentants des francophones hors Québec.</p> <p>C Meilleure connaissance des activités d'Industrie Canada et plus grande participation, et utilisation accrue des programmes et services de la part des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> |  |
| <b>Engagements découlant de l'article 41</b>   |  |
| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)  |
| 1. Meilleure compréhension des responsabilités découlant de l'article 41   | <p><b>Cadre d'évaluation</b></p> <p>C Grâce au cadre d'évaluation élaboré et aux indicateurs pertinents, Industrie Canada pourra mieux évaluer dans quelle mesure il satisfait aux obligations découlant de l'article 41 et des protocoles d'entente signés avec les représentants des francophones hors Québec.</p> <p><b>Évaluation</b></p> <p>C Une évaluation sera menée au cours de l'année financière 2000-2001.</p> |

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)   |
|---|---|
| <p>1. Meilleure compréhension des responsabilités découlant de l'article 41 (suite)</p> | <p><b>Tables sectorielles</b></p> <p>Ⓒ La formation de tables sectorielles, composées de représentants des communautés francophones en situation minoritaire et d'organismes fédéraux, coordonnées par le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, donnera à Industrie Canada l'occasion de mieux comprendre les besoins et les priorités des groupes minoritaires de langue française. Industrie Canada fait partie des groupes travaillant dans les secteurs suivants : économie fondée sur le savoir, tourisme et intégration des jeunes au développement économique. Le comité s'appuiera sur les recommandations de ces groupes de travail pour élaborer son plan d'action national.</p> <p><b>Le français sur Internet</b></p> <p>Ⓒ Des lignes directrices et des principes visant à accroître le contenu français des sites Web d'Industrie Canada et à en améliorer la qualité linguistique seront élaborés.</p> <p><b>Campagne de sensibilisation</b></p> <p>Ⓒ Élaboration d'une campagne visant à sensibiliser les employés aux responsabilités qui leur incombent en vertu de l'article 41 et des protocoles d'entente nationale et provinciales de même qu'aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> <p><b>Création d'un nouveau processus</b></p> <p>Ⓒ Un nouveau processus sera mis en place pour garantir que les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont prises en considération aux étapes de l'élaboration, de la prestation ou du transfert des programmes et des services, et à celle de la préparation des présentations au Conseil du Trésor et des mémoires au Cabinet.</p> |

|  |   |
|--|---|
| <p>Besoins et priorités</p>  | <p>Activités, programmes et services d'Industrie Canada (les personnes-ressources et les sites Web figurent en annexe)</p>  |
| <p>2. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada</p> | <p><b>Appui au « champion des langues officielles »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Donner au « champion des langues officielles » d'Industrie Canada l'occasion de rencontrer des représentants des groupes et des organismes de langue officielle en situation minoritaire et de faire des présentations à divers organismes et comités ministériels.</li> <li>Ⓒ Participer activement au réseau de « champions » ministériels établi par le Conseil du Trésor.</li> </ul> |

## Partie II : Plans d'action régionaux

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Objectif stratégique 1 : Innovation</b><br/>Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation</p>  |  |
| <p><b>Principaux résultats de l'objectif stratégique 1</b></p>  |  |
| <p>C Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant.</p> <p>C Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités.</p> <p>C Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens.</p> |  |
| <p><b>Engagements découlant de l'article 41</b></p>   |  |
| <p>Besoins et priorités</p>   | <p>Activités, programmes et services d'Industrie Canada</p>  |
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada</p>  | <p><b>Toutes les régions</b></p> <p>C Promouvoir, grâce à des présentations, le programme d'innovation d'Industrie Canada.</p> <p>C Inviter des communautés de langue officielle en situation minoritaire à participer aux activités organisées par Industrie Canada.</p> <p><b>Région de l'Atlantique</b></p> <p>C Organiser une conférence sur l'innovation en collaboration avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick. Toutes les provinces de l'Atlantique seront conviées à cette conférence qui aura lieu à Bathurst en mai 2000.</p> <p><b>FedNor</b></p> <p>C Collaborer avec les centres de technologie à l'élaboration d'activités bilingues axées sur l'innovation.</p> <p>C Établir des relations de coopération avec les responsables du Programme d'aide à la recherche industrielle (MIRARCo/NORCAT/NOTC) et d'autres programmes afin de promouvoir la diffusion de la technologie.</p> |

| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada  |
|--|---|
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada (suite)</p> | <p><b>Prairies et région du Nord</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Veiller à ce que l'on tienne compte des besoins des organismes francophones qui, dans ces régions, s'occupent du développement économique lors de l'élaboration de la stratégie régionale sur l'innovation avec le Fonds de développement de l'Ouest canadien et le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada.</li> <li>Ⓒ Collaborer avec d'autres ministères fédéraux à une étude pilote sur les obstacles à l'adoption de l'innovation.</li> </ul> |
| <p>2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir</p>  | <p><b>FedNor</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Travailler en partenariat avec des entreprises ou d'autres organismes à l'examen des idées proposées par des entrepreneurs du Nord de l'Ontario et favoriser l'essor de leurs entreprises.</li> <li>Ⓒ Promouvoir la connectivité pour garantir l'accès et la participation à l'économie fondée sur le savoir.</li> </ul>  |

## Objectif stratégique 2 : Connectivité

Faire du Canada le pays le plus branché du monde

### Principaux résultats de l'objectif stratégique 2

- C Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible.
- C Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique.
- C Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne.
- C Offrir en ligne aux Canadiens des renseignements et des services fédéraux clés.

### Engagements découlant de l'article 41

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada  |
|---|---|
| 1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada | <b>Toutes les régions</b><br>C Sensibiliser les clients, tant les entreprises que les consommateurs, appartenant à une communauté de langue officielle en situation minoritaire au service d'information électronique et promouvoir l'utilisation de ce service.  |
| 2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir  | <b>Toutes les régions</b><br>C Offrir des séances d'information sur les programmes d'Industrie Canada, notamment le Programme des didacticiels multimédias, Francommunautés virtuelles, VolNet et le Programme d'accès communautaire pour les régions urbaines ou rurales, en vue de garantir que les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire auront accès à l'information et aux outils facilitant l'adoption de la technologie de l'information.<br>C Faire la promotion des programmes de la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information, de même que du commerce électronique auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire. |

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada  |
|---|---|
| <p>2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir (suite)</p> | <p><b>Région de l'Atlantique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Continuer d'appuyer l'expansion de la Télécommunauté acadienne et francophone de l'Atlantique.</li> <li>Ⓒ Participer à la conférence sur le commerce électronique, à laquelle assisteront des représentants des provinces de l'Atlantique, qui aura lieu à Edmundston en août 2000.</li> <li>Ⓒ À l'heure actuelle, la région de l'Atlantique est représentée au sein d'un comité sur le commerce électronique, tout comme le Conseil économique du Nouveau-Brunswick.</li> </ul> <p><b>Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Promouvoir le projet MONDEX dans la région de Sherbrooke.</li> </ul> <p><b>Ontario/FedNor</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Trouver des occasions de créer des centres d'accès communautaire (régions urbaines) dans des bureaux d'associations francophones ou des centres communautaires situés dans les principaux centres urbains de l'Ontario.</li> <li>Ⓒ Grâce à des conférences et des foires d'information pour la petite entreprise, aider les gens d'affaires francophones à tirer parti des débouchés, des capacités et des connaissances que procure l'autoroute de l'information.</li> </ul> <p><b>Ontario</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ En collaboration avec des conseils scolaires francophones nouvellement reconnus, augmenter le nombre d'ordinateurs dans les écoles et les bibliothèques publiques.</li> <li>Ⓒ Par le truchement de présentations, sensibiliser les gens d'affaires francophones au commerce électronique.</li> </ul> |

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada   |
|---|--|
| <p>2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir (suite)</p> | <p><b>FedNor</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Donner des ateliers communautaires et soutenir les groupes de travail sur les télécommunications infrarégionales afin d'accroître l'accès à l'autoroute de l'information et de répandre son utilisation.</li> <li>Ⓒ Poursuivre la collaboration avec les partenaires et les municipalités en vue de promouvoir des conférences sur le commerce électronique dans le Nord de l'Ontario.</li> <li>Ⓒ Inciter les fournisseurs de services à promouvoir et à favoriser l'établissement, dans le Nord de l'Ontario, d'une infrastructure des télécommunications permettant la participation à l'économie mondiale, et collaborer à cette tâche.</li> <li>Ⓒ Élaborer un réseau électronique reliant toutes les Sociétés d'aide au développement des collectivités par le truchement d'un babillard électronique qui aidera les francophones à accéder à l'information.</li> <li>Ⓒ Collaborer avec les Associations canadiennes-françaises de l'Ontario du Nord de l'Ontario à l'élaboration d'un site Web et à l'établissement d'un réseau afin d'accroître l'accès en direct.</li> </ul> <p><b>Prairies et région du Nord</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Participer à des entrevues avec des médias francophones pour faire connaître les programmes d'application, anciens ou nouveaux, de l'autoroute de l'information.</li> <li>Ⓒ Promouvoir les avantages du commerce électronique auprès des organismes francophones qui s'occupent du développement économique dans ces régions.</li> </ul> |

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada  |
|---|---|
| <p>2. Soutenir et accroître la participation à l'économie du savoir (suite)</p> | <p><b>Région du Pacifique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Offrir un atelier d'une demi-journée sur le commerce électronique, en collaboration avec la Chambre de commerce francophone et la Société de développement économique.</li> <li>Ⓒ Diffuser des capsules sur le commerce électronique et un glossaire des termes s'y rapportant dans divers périodiques francophones régionaux, sur le site de la Chambre de commerce francophone et sur les sites Internet d'autres associations.</li> <li>Ⓒ Faire traduire un didacticiel inter-entreprises et participer à sa promotion en collaboration avec les associations régionales francophones.</li> </ul> |
| <p>3. Intégration des jeunes au développement économique</p>                    | <p><b>Prairies et région du Nord</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Faire en sorte que les établissements postsecondaires aient accès à des renseignements opportuns et pertinents et qu'ils tirent profit de programmes comme Cyberjeunes, ConnectAction et Étudiants bien branchés.</li> </ul> <p><b>Région du Pacifique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ De concert avec les associations francophones, organiser un concours commercial s'adressant aux jeunes entrepreneurs. À cet égard, Industrie Canada s'occupera de l'hébergement sur le Web, de la production de matériel promotionnel et de la remise des récompenses.</li> </ul>     |

## Objectif stratégique 3 : Marché

Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

### Principaux résultats de l'objectif stratégique 3

- C Établir des structures de marché équitables, efficaces, concurrentielles et de calibre mondial pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs.
- C S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres.
- C Renforcer la confiance dans le marché.
- C Obtenir un avantage concurrentiel en offrant des services de pointe.

### Engagements découlant de l'article 41

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada  |
|---|---|
| 1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada | <p><b>Toutes les régions</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>C Élaborer des activités pour que les gens d'affaires appartenant aux communautés de langue officielle en situation minoritaire soient davantage conscients de leurs obligations de se conformer aux lois et règlements axés sur les services aux marchés et du rôle du Bureau de la concurrence.</li><li>C Promouvoir l'utilité des services aux marchés en tant qu'éléments clés de la satisfaction des consommateurs et des entreprises.</li></ul> <p><b>Ontario</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>C Faire connaître les produits et les services offerts sur le site Web du Bureau de la concurrence en donnant de brèves présentations à des conférences et à des foires d'information et à des foires commerciales pour la petite entreprise.</li><li>C Fournir des renseignements pour les communiqués de presse diffusés pour faire connaître le rôle du Bureau de la concurrence.</li></ul> |

| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada   |
|--|--|
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada (suite)</p> | <p><b>FedNor</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Mettre à jour la base de données économiques du Nord de l'Ontario afin d'élargir l'accès aux données et aux tendances actuelles dans l'économie de la région et pour inciter les clients francophones à l'utiliser.</li> <li>☐ Soutenir les cours de formation offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour venir en aide aux entreprises francophones qui veulent vendre des produits ou des services au gouvernement.</li> <li>☐ Accroître la capacité des Sociétés d'aide au développement des collectivités d'offrir des services aux intervenants francophones.</li> </ul> <p><b>Prairies et région du Nord</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Veiller à ce que la communauté francophone soit considérée comme un groupe client régional.</li> </ul> <p><b>Région du Pacifique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Brosser le portrait économique de la région et le faire connaître à des groupes de gens d'affaires francophones.</li> </ul> |

## Objectif stratégique 4 : Investissement

Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

### Principaux résultats de l'objectif stratégique 4

- C Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger.
- C Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement.
- C Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels.
- C Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones.

### Engagements découlant de l'article 41

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada  |
|---|---|
| 1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada | <p><b>Toutes les régions</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>C Soutenir les activités par le truchement de réseaux commerciaux régionaux permettant aux communautés de langue officielle en situation minoritaire de se renseigner sur les possibilités d'investissement et de promouvoir leur culture et leur potentiel de développement économique.</li></ul> <p><b>Région de l'Atlantique</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>C Promouvoir les efforts des PME francophones en vue de nouer des alliances stratégiques à l'échelle internationale.</li><li>C Soutenir les clients francophones des collectivités autochtones qui cherchent à attirer des investisseurs.</li></ul> <p><b>Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>C Promouvoir les efforts des PME anglophones en vue de nouer des alliances stratégiques à l'échelle internationale.</li></ul> |

| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada   |
|--|--|
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada (suite)</p> | <p><b>Ontario</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Par le truchement du nouveau programme d'infrastructure et d'autres programmes particuliers, veiller à ce que les collectivités francophones soient mises au courant des possibilités d'investissement.</li> <li>Ⓒ En collaboration avec le Comité d'initiative régionale de l'Ontario, assurer le suivi des recommandations de l'<i>Étude sur les services offerts par Industrie Canada aux entreprises francophones du Sud de l'Ontario</i>, notamment le Programme d'accès communautaire, les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les sites des Centres de services aux entreprises Canada-Ontario.</li> <li>Ⓒ Faire connaître les programmes et les services en matière d'investissement qu'Industrie Canada offre aux PME francophones par le truchement de conférences et de foires d'information destinées à la petite entreprise francophone, de bulletins périodiques et d'articles publiés dans des revues d'affaires francophones, telles que <i>Le Lien économique</i>.</li> <li>Ⓒ Poursuivre le partenariat avec la Chambre économique de l'Ontario et examiner d'autres possibilités de partenariat qui permettraient de mener des activités conjointes avec les gens d'affaires francophones de l'Ontario.</li> </ul> <p><b>FedNor</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Suivre de près l'Initiative de planification de l'entreprise et l'entente conclue avec le Mouvement des caisses populaires de l'Ontario dans le Nord ontarien et favoriser l'accès équitable des francophones.</li> </ul> <p><b>Prairies et région du Nord</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓒ Faire en sorte d'attirer l'attention d'éventuels investisseurs ou partenaires sur la stabilité des collectivités et des entreprises francophones.</li> </ul> |

| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada   |
|--|--|
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada (suite)</p> | <p><b>Région du Pacifique</b></p> <p>☒ De concert avec les Centres de services aux entreprises du Canada, renseigner la Société de développement économique sur la nouvelle <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> grâce à des séances d'information, une interview à la radio et des articles de journaux.</p> |
| <p>2. Développement rural</p>  | <p><b>FedNor</b></p> <p>☒ En collaboration avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), élaborer des programmes qui répondent aux besoins spéciaux des francophones eu égard à l'accès au capital.</p> <p>☒ Former un comité SADC pour garantir la prestation des services aux francophones.</p>                  |
| <p>3. Développement de l'industrie touristique</p>   | <p><b>FedNor</b></p> <p>☒ Mettre en place et promouvoir le Fonds d'aide aux projets touristiques, le Fonds d'aide aux organismes sans but lucratif et le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, de sorte que le tourisme prenne de l'ampleur dans les collectivités francophones.</p>   |
| <p>4. Intégration des jeunes au développement économique</p>   | <p><b>FedNor</b></p> <p>☒ Continuer à offrir en permanence le programme Jeunes stagiaires Canada afin de permettre à des jeunes du Nord de l'Ontario d'acquérir une expérience de travail dans le domaine du développement économique des collectivités.</p>   |

## Objectif stratégique 5 : Commerce

Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

### Principaux résultats de l'objectif stratégique 5

- C Maintenir et améliorer l'accès aux marchés.
- C Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international.
- C Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs.
- C Développer les marchés étrangers.

### Engagements découlant de l'article 41

| Besoins et priorités  | Activités, programmes et services d'Industrie Canada  |
|---|---|
| 1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada | <b>Toutes les régions</b> <ul style="list-style-type: none"><li>C Tenir compte des intérêts des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le cadre de l'élaboration d'une politique commerciale.</li><li>C Faire valoir l'importance du commerce auprès des gens d'affaires appartenant à des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de leurs associations, notamment par le truchement d'Équipe Canada inc, de présentations et d'ateliers.</li><li>C Aider les clients appartenant à des communautés de langue officielle en situation minoritaire à éventuellement exporter leurs produits ou services et à élargir leurs marchés en participant à des missions ou à des foires commerciales.</li></ul> |

| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada  |
|--|---|
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada (suite)</p> | <p><b>Ontario</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ En collaboration avec la Chambre économique de l'Ontario, organiser des activités conjointes en vue de fournir aux entreprises francophones des services commerciaux et des services d'exportation.</li> <li>☐ Représenter la région de l'Ontario au sein du Comité paritaire formé de porte-parole des principaux organismes francophones et des organismes fédéraux et provinciaux.</li> <li>☐ Par le truchement de foires d'information, de séminaires et de missions commerciales, soutenir l'acquisition, par des entreprises francophones, des compétences nécessaires à l'exportation et à la participation accrue aux activités d'exportation.</li> </ul> <p><b>FedNor</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Mettre à jour la base de données économiques du Nord de l'Ontario afin que les clients francophones puissent avoir accès à l'information sur les marchés.</li> <li>☐ Offrir aux clients francophones des services de counselling en matière d'exportation.</li> <li>☐ Promouvoir l'utilisation des données commerciales diffusées sur le site Web de FedNor.</li> <li>☐ Se servir du programme NEXPRO pour mieux préparer les clients francophones à l'exportation.</li> <li>☐ Amener des sociétés francophones à faire partie des missions commerciales d'Équipe Canada.</li> <li>☐ Promouvoir l'inscription des clients francophones au réseau WIN Export.</li> </ul> <p><b>Prairies et région du Nord</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Inciter les francophones à s'inscrire au réseau WIN Export.</li> <li>☐ Collaborer avec Diversification de l'économie de l'Ouest Canada à l'élaboration d'un profil des sociétés francophones ayant la capacité d'exporter leurs produits ou services immédiatement.</li> </ul> |

| Besoins et priorités   | Activités, programmes et services d'Industrie Canada  |
|--|---|
| <p>1. Connaissance et utilisation accrues des programmes, des activités et des services d'Industrie Canada (suite)</p> | <p><b>Région du Pacifique</b></p> <p>☞ Avec le concours du Centre du commerce international (CCI), organiser, à l'intention des membres de la Chambre de commerce francophone et de la Société de développement économique, des séances d'information sur les programmes de soutien du CCI.</p> |
| <p>2. Intégration des jeunes au développement économique</p>   | <p><b>Ontario</b></p> <p>☞ De concert avec les collèges francophones, offrir la série d'ateliers Destination : marchés internationaux.</p>  |

## Plan de diffusion

### 10. Mesures prises par l'organisme pour faire connaître le Plan d'action et le rapport sur les réalisations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisme

Le Plan d'action sera transmis à l'ensemble des organismes nationaux, des organismes provinciaux chargés de la coordination et des organismes fédéraux ayant un mandat économique envers les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

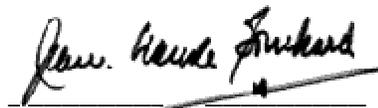
Nous ferons également parvenir un exemplaire au ministre du Patrimoine canadien, au Commissaire aux langues officielles, au Secrétaire du Conseil du Trésor et aux coprésidents du Comité mixte permanent des langues officielles.

De plus, le Plan d'action d'Industrie Canada sera diffusé sur le réseau Internet (<http://www.ic.gc.ca/fpublications>).

À l'interne, diverses activités de sensibilisation aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire seront organisées pour nos employés. Il pourra s'agir d'articles publiés dans le bulletin destiné aux employés, de présentations données par des représentants d'une communauté ou de communications particulières.

La Commission de la fonction publique offre un cours permettant d'acquérir de solides connaissances de base sur la dualité linguistique dans la fonction publique. On incitera les employés d'Industrie Canada responsables de l'administration de programmes à suivre ce cours afin qu'ils comprennent les exigences de la *Loi sur les langues officielles*.

## Signature



Jean-Claude Bouchard  
Sous-ministre adjoint  
Secteur des opérations

Le 5 juillet 2000  
Date

# Commentaires : Que pensez-vous du Plan d'action?

## Commentaires généraux

---

---

---

---

---

## Points forts

---

---

---

---

---

## Points à améliorer

---

---

---

---

---

## Suggestions

---

---

---

---

---

Veillez retourner ce formulaire à :

Dominique Veilleux

Gestionnaire

Coordination nationale

Section des opérations

Industrie Canada

235, rue Queen, pièce 806B

Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 954-4083    Télécopieur : (613) 954-4074

Courriel : [veilleux.dominique@ic.gc.ca](mailto:veilleux.dominique@ic.gc.ca)

## Annexe : Liste des programmes, des personnes-ressources et des sites Web

Nota : Les programmes, de même que les autres initiatives d'Industrie Canada, décrits dans le Plan d'action font partie de cette liste.

| <b>Nom du programme</b>  | <b>Personne-ressource/<br/>téléphone</b>                         | <b>Site Web</b>   |
|--|--|---|
| Bureau de la concurrence   | Loraine Laflèche<br>(819) 997-5898                               | <a href="http://concurrence.ic.gc.ca">http://concurrence.ic.gc.ca</a>                             |
| Bureau de la consommation  | Jean-Baptiste Renaud<br>(613) 952-1915                           | <a href="http://strategis.gc.ca/oca">http://strategis.gc.ca/oca</a>                               |
| Bureau du surintendant des faillites   | (613) 941-1000   | <a href="http://osb-bsf.ic.gc.ca">http://osb-bsf.ic.gc.ca</a>                                     |
| CANARIE (Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement) | Enid Harrison<br>(613) 943-5377<br>Information<br>(613) 943-5454 | <a href="http://www.canarie.ca/index_f.html">http://www.canarie.ca/index_f.html</a>               |
| Carrefour des consommateurs  | Jean-Baptiste Renaud<br>(613) 952-1915                           | <a href="http://carrefourdesconsommateurs.ic.gc.ca">http://carrefourdesconsommateurs.ic.gc.ca</a> |
| Centre de services aux entreprises Canada-Ontario  | (416) 954-4636<br>1 800 567-2345                                 | <a href="http://rcsec.org/ontario">http://rcsec.org/ontario</a>                                   |
| Collections numérisées du Canada   | Guy Parent<br>(613) 952-9639<br>1 800 465-7766                   | <a href="http://collections.ic.gc.ca">http://collections.ic.gc.ca</a>                             |
| Collectivités ingénieuses  | 1 800 575-9200   | <a href="http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca">http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca</a>   |
| Commission canadienne du tourisme  | (613) 946-1000   | <a href="http://www.canadatourisme.com">http://www.canadatourisme.com</a>                         |
| ConnectAction  | 1 800 575-9200   | <a href="http://connectaction.ic.gc.ca">http://connectaction.ic.gc.ca</a>                         |
| ConnectAction des générations  | 1 800 575-9200   | <a href="http://connectaction-generations.ic.gc.ca">http://connectaction-generations.ic.gc.ca</a> |

|   |  |   |
|---|--|---|
| Connexion Travail et du RND                                     | 1 800 930-9643                                     | <a href="http://www.connexiontravail.com">http://www.connexiontravail.com</a>         |
| Contact!  | Diana Brown<br>(613) 941-8195                      | <a href="http://strategis.gc.ca/contact">http://strategis.gc.ca/contact</a>           |
| Cyberjeunes Canada International                                | 1 800 605-3526                                     | <a href="http://www.netcorps-cyberjeunes.org">http://www.netcorps-cyberjeunes.org</a> |
| Direction générale des corporations                             | Michelle Beaudry<br>(613) 941-7636                 | <a href="http://strategis.gc.ca/corporations">http://strategis.gc.ca/corporations</a> |
| Équipe Canada inc   | 1 888 811-1119                                     | <a href="http://exportsource.gc.ca">http://exportsource.gc.ca</a>                     |
| ExportSource  | 1 888 811-1119                                     | <a href="http://exportsource.gc.ca">http://exportsource.gc.ca</a>                     |
| FedNor  | Linda Ménard<br>(705) 671-0720<br>1 877 333-6673   | <a href="http://fednor.ic.gc.ca">http://fednor.ic.gc.ca</a>                           |
| Fondation canadienne pour l'innovation                          | (613) 947-6496                                     | <a href="http://www.innovation.ca">http://www.innovation.ca</a>                       |
| Francommunautés virtuelles                                      | Hélène Espeset<br>(613) 952-9973                   | <a href="http://francommunaut.es.ic.gc.ca">http://francommunaut.es.ic.gc.ca</a>       |
| Le commerce électronique au Canada                              | André Dubois<br>(613) 953-3452                     | <a href="http://com-e.ic.gc.ca">http://com-e.ic.gc.ca</a>                             |
| <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> | (613) 954-5540                                     | <a href="http://strategis.gc.ca/lfpec">http://strategis.gc.ca/lfpec</a>               |
| Mesures Canada  | Hélène Bradbury<br>(613) 952-6711                  | <a href="http://mc.ic.gc.ca">http://mc.ic.gc.ca</a>                                   |
| Office de la propriété intellectuelle du Canada                 | Bill MacDougall<br>(819) 997-2745                  | <a href="http://cipo.gc.ca">http://cipo.gc.ca</a>                                     |
| Ordinateurs pour les écoles                                     | Pierre Gendron<br>(613) 993-2397<br>1 800 268-6608 | <a href="http://www.rescol.ca/cfs-ope">http://www.rescol.ca/cfs-ope</a>               |
| Partenariat technologique Canada                                | 1 800 266-7531                                     | <a href="http://ptc.ic.gc.ca">http://ptc.ic.gc.ca</a>                                 |

|   |   |   |
|---|---|---|
| Programme d'accès<br>communautaire (rural)                        | Michel Carrière<br>(613) 954-3477       | <a href="http://pac.ic.gc.ca">http://pac.ic.gc.ca</a>                 |
| Programme d'accès<br>communautaire (urbain)                       | Michel Léger<br>(613) 952-0678          | <a href="http://pac.ic.gc.ca">http://pac.ic.gc.ca</a>                 |
| Programme de<br>développement des<br>collectivités pour l'Ontario | Marie Desmarais-Santi<br>1 877 333-6673 | <a href="http://pdc-ont.ic.gc.ca">http://pdc-ont.ic.gc.ca</a>         |
| Programme des didacticiels<br>multimédias                         | Yuri Daschko<br>(613) 990-6149          | <a href="http://www.rescol.ca/funds">http://www.rescol.ca/funds</a>   |
| Programme Étudiants bien<br>branchés                              | 1 888 807-7777                          | <a href="http://scp-ebb.com">http://scp-ebb.com</a>                   |
| Rescol à la source  | Frédéric Nolin<br>(613) 952-5890        | <a href="http://rescol.ca/aliasource">http://rescol.ca/aliasource</a> |
| Rescol canadien   | Frédéric Nolin<br>(613) 952-5890        | <a href="http://rescol.ca">http://rescol.ca</a>                       |
| Réseau de carrière et de<br>recrutement                           | Janet Caroleo<br>(613) 998-1301         | <a href="http://competence.ca">http://competence.ca</a>               |
| Réseaux de centres<br>d'excellence                                | (613) 995-6010                          | <a href="http://www.rce.gc.ca">http://www.rce.gc.ca</a>               |
| <i>Strategis</i>  | 1 800 328-6189                          | <a href="http://strategis.gc.ca">http://strategis.gc.ca</a>           |
| Un Canada branché   |   | <a href="http://www.brancher.gc.ca">http://www.brancher.gc.ca</a>     |
| VolNet  | Gisèle Proulx<br>(613) 991-3822         | <a href="http://www.volnet.org">http://www.volnet.org</a>             |